

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 5

Rubrik: Apiculture bio

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Apiculture bio

Présentation du groupe de travail pour une apiculture bio en Suisse

B. Bachofen, Peseux, *H.-U. Tomas*, Zurich,
V. Schmid, Langnau, *G. et V. Stettler*, Oberfrittenbach

Du miel bio suisse ? C'était la question que se posait un groupe d'apiculteurs de l'Emmental en 1994. Aujourd'hui un groupe de travail a vu le jour et il se compose d'apiculteurs(trices) de Suisse alémanique et d'un représentant de la Suisse romande. Quelques-uns travaillent avec des ruches suisses, d'autres ont des ruches magasins.

Nos buts sont :

1. Promouvoir une exploitation qui garantisse une haute qualité des produits de la ruche.
2. Elaborer des directives pour une apiculture respectueuse de l'environnement, simple et peu onéreuse.
3. Ces directives doivent être applicables par tous les apiculteurs(trices) intéressés qui sont prêts à transformer leur exploitation en conséquence.
4. L'exploitation qui produit biologiquement selon les directives sera reconnue par un label.

Pour atteindre ces buts, nous avons collaboré avec la Station fédérale de recherches (FAM), section apiculture du Liebefeld, avec l'Institut de recherches pour l'agriculture biologique (IRAB) à Frick, ainsi qu'avec l'Association suisse des organisations pour une agriculture biologique (ASOAB).

Nous avons étudié les directives bio étrangères, les prescriptions de l'UE et l'ordonnance bio suisse. Le résultat de ce travail a été la mise sur pied des premières grandes lignes directrices qui devraient permettre à l'apiculteur bio d'atteindre les buts fixés, à savoir :

- une apiculture respectueuse de l'environnement
- renoncer à l'exploitation intensive
- produire miel, pollen et propolis sans résidus d'acaricides de synthèse
- une hygiène lors de la production et de la manipulation des produits de la ruche
- une reconnaissance de la production par un label.

Au début, nous nous imaginions pouvoir apposer sur les étiquettes du miel bio le sigle bien connu du « bourgeon », propriété de l'ASOAB. Mais une discussion avec ses représentants nous a fait comprendre que pour des raisons de principe, il ne serait pas possible d'intégrer les productions apicoles dans les directives de l'ASOAB, et donc que le miel bourgeon n'existerait pas.

La proposition de la VDRB (Association d'apiculture suisse alémanique), de coupler notre travail avec d'autres groupes pour une apiculture bio, tels que le groupe AGNI ou DEMETER, est pour le moment écartée, les buts de ces divers groupes étant trop divergents.

Actuellement, dans notre groupe, l'amateur (2-20 colonies) comme le semi-professionnel (100 colonies) travaillent selon ces directives. Les expériences prouvent qu'il est possible pour tous les intéressés de faire une apiculture préservant la production (miel et cire) des résidus d'acaricides de synthèse. Des analyses montrent aussi les premiers résultats avec la propolis. Bien entendu, pour convertir l'exploitation, il a fallu modifier quelque peu la conduite du rucher et consentir à quelques investissements; mais, par contre, le succès a récompensé ces efforts.

Avec cet article, nous nous adressons pour la première fois au public dans le but de permettre aux apiculteurs(trices) intéressés par cette démarche de profiter de nos expériences. Les personnes qui le désirent peuvent obtenir les directives en nous envoyant une enveloppe C5 adressée et affranchie (Fr. 1.80 en timbres-poste) et en mentionnant la langue désirée (français, allemand ou italien).

Adresse: Groupe de travail pour une apiculture bio en Suisse
Case postale, 3550 Langnau.

L'avenir nous dira comment continuer notre travail. L'intérêt des apiculteurs(trices) sera décisif pour la continuité de notre travail. En cas d'intérêt suffisant, nous sommes prêts à organiser des cours de formation.

A VENDRE dès le 20 mai **reines carnioliennes**

sélectionnées et marquées, Fr. 35.-
+ frais d'expédition Fr. 5.-

Louis Rithner, apiculteur-éleveur
Chili 53, 1870 Monthey
tél. (024) 471 2832, midi et soir.

A VENDRE

1 couveuse, régulation
électronique et circulation d'air

1 appareil d'insémination

1 binoculaire avec objectif pour
mesure indice cubital.
Le tout à vendre en bloc.

Tél. (032) 731 41 04
Natel (079) 240 53 59

A VENDRE

ruches neuves pastorales, toit plat ou chalet, 10 ou 12 cadres DB, rapport qualité-prix sans concurrence, par ex. Fr. 142.- pour DB past. 10 cadres + tout le matériel apicole: prix courant sur demande.

Nouveau en Suisse: le sirop de nourrissage **API-NOURRISSEMENT (composition proche de celle du miel, 76% matière sèche)** convient particulièrement pour nourrissage et stimulation. Peut être utilisé tôt et très tard dans la saison, ne nécessite pas d'évaporation, pas de perte de poids, pas de pillage. Prix très intéressant.

Jean-Pierre Amaron, matériel apicole, miels.

Nouveau local « En Corjon », 1026 Echandens, attention nouveau tél. (079) 321 04 25

